



NUMÉRIQUE

APPEL À PROJETS VOLTEFACE

Un partenariat entre :

- **Interface - Fonds de soutien à la recherche partenariale**
- **CCD - Centre de compétences en durabilité**

Phénomène majeur d'échelle planétaire, la montée en puissance du numérique métamorphose les sociétés de manière accélérée.

Synonyme à la fois d'opportunités à travers le développement d'innovations bénéfiques à nos communautés, le numérique est aussi un outil qui présente des risques de dommages conséquents et multiples dans notre société et pour notre environnement.

Dans ce contexte, cet appel à projets propose de stimuler les approches réflexives, analytiques et prospectives du numérique, dans une perspective de durabilité. La durabilité est comprise ici sur un plan écologique (respect des limites planétaires) et social (accès à l'éducation, équité sociale, égalité des sexes, paix et justice, santé, revenu et travail décent, accès aux ressources de base, démocratie et représentation politique, etc.).

Conscient·es que ce travail est complexe et nécessite de mobiliser des approches transdisciplinaires, Interface et le Centre de compétences en durabilité lancent cet appel à projets. **Volteface Numérique vise à rassembler chercheur·euses et membres de la société civile, afin de développer conjointement une approche réflexive, analytique et prospective sur les interrelations entre numérique et durabilité écologique et sociale.** Deux axes thématiques ont été identifiés en ce sens : Impact des outils et pratiques du numérique et (Re)faire société avec le numérique.

Dans la phase préparatoire de cet appel à projet, une quinzaine d'acteur·trices de terrain et chercheur·euses de l'UNIL ont été consulté·es sur leurs questionnements et besoins autour du numérique et la durabilité. Cette étape, ainsi que des recherches préliminaires, ont permis de faire ressortir une série d'enjeux de la recherche partenariale pourrait répondre dans le cadre de cet appel à projets. Ces questionnements ne sont pas exhaustifs ni suffisamment spécifiques, mais ils permettent d'illustrer l'orientation du présent appel à projets.

IMPACT DES OUTILS ET PRATIQUES DU NUMÉRIQUE

Depuis une dizaine d'années, les cycles d'innovation du numérique perceptibles par le grand public s'accroissent. Que ce soit le passage au stockage à distance (cloud storage), la prépondérance de l'interface smartphone (mobile-first), la connexion des objets courants à internet (IoT) ou, plus récemment, les développements de l'intelligence artificielle (LLMs, ML, etc.), chaque nouvel outil remet en question l'échafaudage technologique existant, amenant son lot d'opportunités, de promesses, de risques et d'incertitudes.

Comment appréhender ces nouveaux outils et pratiques, dans une optique de durabilité sociale et environnementale ? Quelle pesée d'intérêts entre opportunités et risques environnementaux et sociaux ?

CHOIX DU NUMÉRIQUE ET CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

Quelles stratégies peuvent être mises en place pour augmenter les bénéfices sociaux (accès à la connaissance et à l'information, soutien aux personnes en situation de handicap ou étrangère, aide aux diagnostic médicaux, mises en réseaux entre personnes, etc.) et environnementaux (optimisations de procédés, réduction de l'utilisation de ressources, limitation de la mobilité, monitoring et modélisation) du numérique, tout en limitant ses conséquences environnementales et sociales ?

Comment identifier, visibiliser et anticiper les conséquences sociales (santé mentale et physique, emplois, discrimination, aggravation des inégalités, liberté des personnes, vie privée, etc.) et environnementales (émissions carbone, pollutions, biodiversité, ressources, etc.) du numérique ?

Comment réserver l'usage du numérique à des enjeux prioritaires afin d'assurer la stabilité de notre environnement et de notre société ? Comment effectuer les bons choix d'outils et de pratiques numériques ? Quand faut-il y renoncer et comment gérer les conséquences stratégiques, politiques, économiques et culturelles que peut impliquer ce renoncement ?

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Quels apports réels peut-on attendre, et de quelle IA ? Quelles promesses, croyances et imaginaires (utopiques ou dystopiques) mobilise-t-elle ?

Quels impacts l'IA peut-t-elle avoir sur la société (institutions publiques, entreprises, associations, etc.) et l'environnement ? Comment se prémunir, individuellement et collectivement ? Comment favoriser des développements vertueux du secteur ?

Comment gérer l'explosion de la disponibilité et des capacités de l'IA ? Quelles compétences sont requises pour la comprendre et effectuer les bons choix ?

SÉCURITÉ ET RÉSILIENCE

Comment articuler les opportunités et les risques posés par la numérisation sur la sécurité des entreprises, des collectivités et des individus ?

Dans quels secteurs et pour quels objectifs le numérique peut-il permettre d'améliorer la prévision des risques ? Ou générer de nouveaux risques ?

Dans quelle mesure la généralisation du numérique augmente-t-elle et/ou réduit-elle la résilience de nos sociétés ? Comment se prémunir d'éventuels effets nuisibles ?

(RE)FAIRE SOCIÉTÉ AVEC LE NUMÉRIQUE

Les entretiens mettent en avant la place prépondérante et croissante du numérique. Celui-ci transforme profondément notre société, en modifiant nos manières de nous organiser, notre rapport au savoir ou notre capacité d'interagir et de débattre. Reposant sur quelques grands acteurs dont les États peinent à réguler les activités, le pouvoir du numérique peut aussi nous questionner.

Alors, comment continuer à faire société, que ce soit au niveau local, national ou international ? Quelles conséquences pour nos démocraties ?

GOUVERNANCE DU NUMÉRIQUE Dans une société où le numérique est devenu omniprésent, quels sont les enjeux et les conséquences pour la gouvernance, que ce soit au niveau international, des États, des entreprises, des collectivités publiques, d'institutions ou des citoyen·nes ?

Quelle gouvernance du numérique serait souhaitable pour le futur? Comment instaurer un cadre partagé autour du développement du numérique et de son utilisation ? Quel rôle la Suisse peut-elle y jouer ?

DÉMOCRATIE ET DROITS La numérisation et les nouveaux outils technologiques comme l'IA alimentent-ils des discriminations systémiques, amplifient-ils des phénomènes de biais, de précarisation de l'emploi, etc. ? Ou contribuent-ils à les contrer ?

Dans quelle mesure le numérique et les outils puissants qu'il fournit renforcent-ils ou mettent-ils en danger nos démocraties ? Comment en accentuer les bénéfices ? S'ils les mettent en danger, quelles options permettraient d'y faire face ?

L'accusation est souvent faite que le numérique contribuerait à accentuer la polarisation de nos sociétés. En quoi ce phénomène est-il vérifié ? Y a-t-il des moyens de préserver la diversité des opinions ou des parcours de vie, respectueux de l'autre et du vivre ensemble ?

FORMATION ET INFORMATION Quelles données sont nécessaires afin de prendre des décisions éclairées relatives aux outils numériques et à leurs utilisations, et comment les produire ?

Comment sensibiliser le public / les membres de la société et développer l'esprit critique nécessaire dans une société en évolution numérique rapide ?

Comment soutenir la formation des entreprises et les citoyen·nes sur les capacités du numérique, les risques inhérents à son utilisation et l'adoption de pratiques plus bénéfiques ?

ÉCLAIRAGES CONCEPTUELS

NUMÉRIQUE On peut considérer que toute activité d'ordre institutionnel ou individuel qui implique **au moins l'un des éléments suivants**, doit être considérée comme liée au numérique :

- l'utilisation d'un **terminal** (smartphone, ordinateur, tablette, écran de télévision, console de jeux vidéo, objet connecté par Bluetooth ou Wi-Fi, écran de publicité, compteur intelligent, etc.) ;
- l'utilisation d'un **réseau** (câblé comme la fibre optique, mobile comme la 4G/5G, backbone, satellite, réseau d'entreprise, Wi-Fi, etc.) ;
- l'utilisation d'un **centre de données** (« datacenter » interne, opéré par un tiers, dédié au calcul haute performance ou à l'intelligence artificielle, etc.) ;
- la production, le traitement ou le stockage de **données numériques** (« data ») ;
- l'utilisation d'**algorithmes** par une machine (logiciels, intelligence artificielle, etc.).

Le numérique dont il est question dans le présent appel à projets intègre tout ce qui découle du langage binaire (fait de 0 et de 1) ou quantique, ainsi que toutes les pratiques de l'espace constitué par l'internet.

DURABILITÉ Le terme durabilité désigne un **fonctionnement des sociétés humaines**, en particulier dans leur **relation à l'environnement naturel**, qui assure leur **stabilité à long terme** et rend possible **l'épanouissement humain au travers des générations**.

La durabilité dont il est question dans le présent appel à projets implique de maintenir l'impact des activités humaines dans les limites écologiques de la planète tout en assurant les besoins fondamentaux de toutes et tous (accès aux ressources de base, à l'éducation, à un logement, à la santé, etc.) et en favorisant l'équité dans toutes ses dimensions (genre, sociale, etc.). Pour cela, il s'agit de mettre en relation des savoirs environnementaux, sociaux et économiques qui permettent d'atteindre ce but.

FAIRE VOLTEFACE À TRAVERS LA RECHERCHE PARTENARIALE

Le premier appel à projets Volteface a été lancé en 2014. Cette première édition a financé et accompagné 12 projets de recherche-action sur les aspects sociétaux de la transition énergétique, pendant 4 ans. Un deuxième appel à projets a été lancé en 2021-2022 et a financé 10 projets sur la transition socio-écologique. Les deux premiers programmes ont été développés par le Centre de compétences en durabilité

En 2024, Volteface devient un instrument de financement d'Interface, le Fonds de soutien à la recherche partenariale de l'UNIL, en collaboration avec le CCD. Par différents appels à projets au cours des années à venir, Volteface soutiendra des recherches sur différentes facettes de la durabilité, en se calquant sur les thématiques phares du plan d'intention 2021-2026 de la direction de l'UNIL.

Volteface est développé en étroite collaboration avec la société civile, à savoir les acteur-trices de terrain dans les secteurs publics (administrations communales, cantonales, régionales ou fédérales, institutions, écoles, etc.), privés (entreprises, bureau d'études, faîtières, etc.) ou associatifs (ou autres structures assimilées), mais également les ONG, les fondations ou les collectifs citoyens. Par le biais de recherches partenariales, l'objectif est de favoriser spécifiquement l'articulation entre la recherche et la pratique, ainsi qu'à promouvoir des relations de coopération, des échanges mutuels et des transferts réciproques de savoirs entre les chercheur-euses de l'UNIL et les acteur-trices de la transition. Ceci permet de développer des projets de recherche dont les résultats trouvent un sens, une application concrète et immédiate auprès des acteur-trices de terrain.

Les méthodes de collaboration sont diverses, de la recherche collaborative ou participative, à la recherche-action ou création, aux sciences citoyennes par exemple (propositions non-exhaustives). De l'émergence, en passant par le développement et la valorisation des projets, de nombreux workshops et événements seront organisés pour favoriser les échanges entre les équipes de projets, offrir du soutien méthodologique, diffuser les résultats des projets et alimenter une communauté thématique pour toutes les institutions et personnes intéressées.

AGENDA DE L'ÉLABORATION DES PROJETS

- **Workshop d'incubation**

10 avril 2025, de 09h à 12h – Salle Polyvalente Nucléo, Vortex, Université de Lausanne, Dorigny.

Ce workshop réunira des chercheur-euses de l'UNIL et des acteur-trices de terrain. Cet événement sera l'occasion pour les partenaires de terrain et les chercheur-euses de se rencontrer, de présenter leurs besoins et attentes, d'élaborer un projet et de profiter d'un accompagnement méthodologique. Inscription [via le lien suivant](#).

La présence à ce premier workshop est vivement encouragée, tant pour les chercheur-euses que pour les partenaires de terrain.

- **Délai butoir pour solliciter l'accompagnement de la plateforme interface et du CCD sur le dépôt du projet.**

20 juin 2025 – L'équipe Interface et du CCD est à la disposition des équipes pour les soutenir sur les aspects formels, les modalités de recherche partenariale, le soutien sur l'articulation numérique et durabilité et la relecture des projets avant soumission. Les demandes doivent être adressées avant cette échéance pour permettre à Interface et au CCD de disposer de suffisamment de temps de réponse en amont du délai de dépôt des projets.

Nous recommandons vivement aux requérant-es de présenter leur projet à l'équipe d'Interface et du CCD avant la soumission finale afin de vérifier son éligibilité.

- **Dernier délai de dépôt des projets**

20 juillet 2025 à minuit sur [la plateforme de dépôt des projets](#) (formulaire Volteface « Numérique »).

- **Sélection des projets**

Début septembre 2025 – Sélection des projets par un jury composé de représentant-es de l'UNIL et de partenaires de terrain.

- **Lancement des projets**

A partir d'octobre 2025

- **Labs Volteface**

Novembre 2025 (méthodologie et contenu), printemps 2026 (contenu), janvier 2027 (valorisation).

Les équipes de projet s'engagent à être représentées lors de ces rencontres (conditions cadres de financement d'Interface).

Finalisation des projets et rendu des rapports de projets : avant mars 2027

MODALITÉS DE FINANCEMENT

L'appel à projets Volteface dispose d'un montant initial de 300'000 CHF qui sera réparti entre les différents projets retenus. Ces fonds permettent de financer des chercheur-euses UNIL et les frais liés au projet (déplacement, matériel, etc.) ; ils ne peuvent pas être versés aux partenaires de terrain.

Trois modalités de financement sont proposées :

- Projet dont le budget total est inférieur ou égal à 50'000 CHF : peut être financé entièrement par Interface, bien que des contreparties des partenaires de terrain sont vivement encouragées.
- Projet dont le budget total se situe entre 50'000 CHF et 100'000 CHF : la part qui excède 50'000 CHF doit être financée par le partenaire (en espèces ou en nature).
- Projet dont le budget total se situe entre 100'000 CHF et 200'000 CHF : doit être cofinancé sur une base paritaire

Exemples de répartitions possibles:

Budget total du projet (en espèces ou en nature, CHF)	Financement Interface (CHF)	Financement partenaire (CHF)
40'000	40'000	0
40'000	25'000	15'000
70'000	50'000	20'000
70'000	40'000	30'000
100'000	50'000	50'000
140'000	70'000	70'000

CONDITIONS DE FINANCEMENT

Pour répondre à l'appel à projets, les projets doivent satisfaire aux conditions cadres et aux critères spécifiques suivants :

CONDITIONS CADRES

1. Réponse à un besoin de terrain.
2. Codirection du projet de recherche partenariale entre les partenaires académiques et de terrain ou autres personnes au bénéfice d'un contrat de recherche à l'UNIL (pour l'UNIL : professeur-e, MER ou MA, post-doctorant-es ou doctorant-es).
3. Livrables non-exclusivement académiques.
4. Résultats à moyen terme et impact identifié.
5. Suivi du projet : les équipes de projets retenues (partenaires académiques et de terrain) s'engagent à participer aux événements de soutien et d'encadrement (labs) organisés pour la communauté.
6. Rapport final et évaluation du projet.

CADRAGE THÉMATIQUE DES PROJETS

7. Le projet doit porter sur une thématique qui traite explicitement du numérique, de ses enjeux et impacts (écologiques et/ou sociétaux, positifs et négatifs) dans une posture analytique et réflexive. **Cet appel à projets ne vise donc pas à financer le développement d'outils numériques.**
8. Le projet doit se dérouler entre le 1^{er} novembre 2025 et le 30 décembre 2026.
9. La présence au workshop du 10 avril 2025 est fortement encouragée. Ce workshop offre un soutien à la constitution de projets et permet de créer des synergies avec les acteur-ices de terrain, de comprendre les besoins et intérêts respectifs et de faciliter l'élaboration des projets.
10. La réalisation de travaux d'étudiant-es (niveau Bachelor ou Master) dans le cadre des projets est vivement encouragée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES PROJETS

Les projets déposés seront soumis à une évaluation stratégique et scientifique, selon les critères ci-dessous :

- Qualité et pertinence du partenariat
- Qualité et originalité scientifique, dont articulation à la thématique de l'appel
- Qualité et originalité de la méthodologie partenariale
- Adéquation des ressources budgétaires avec les objectifs du projet
- Pertinence des livrables et potentiel de valorisation pour l'UNIL
- Faisabilité et adéquation des ressources budgétaires

DÉPÔT DES PROPOSITIONS DE PROJETS

Les projets devront être déposés au plus tard le 20 juillet à minuit, [via le formulaire en ligne](#). Veuillez bien à sélectionner le formulaire intitulé *Soumission des projets Volteface « Numérique »*.

Les participant-es seront informé-es des décisions dans le courant du mois de septembre 2025.

COMMUNAUTÉ VOLTEFACE

- Les participant-es dont le projet sera retenu bénéficieront d'un soutien d'Interface et du CCD sur les aspects scientifiques, méthodologiques ou de recherche partenariale.
- L'équipe d'accompagnement pourra soutenir la valorisation et la communication des projets et l'organisation d'événements à la fin des projets.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Si vous avez besoin de renseignements sur la thématique de l'appel à projets ou de soutien sur l'articulation numérique et durabilité : johann.recordon@unil.ch (CCD)
- Si vous avez besoin de renseignements sur l'élaboration des projets, l'implémentation de méthodologies partenariales ou sur Interface : interface@unil.ch ou cleolia.sabot@unil.ch (coordinatrice Interface)

